



Modules techniques et transversaux adaptables selon les niveaux et attentes	▪ Manipulation de banches, ▪ Réalisation de voile, ▪ Coffrage de dalle, ▪ Lecture de plan et implantation.	▪ Fondation, ▪ Travaux finition, ▪ Coffrage bois, ▪ Préfabrication, ▪ Réseaux enterrés, ▪ Maçonnerie traditionnelle / aggloméré.	▪ Lecture de plan / implantation, ▪ Organisation chantier, ▪ Mode opératoire, ▪ Management d'équipe.	▪ Centrale à béton ▪ Formation « incorporation électrique »
Chez nous ou chez vous !	Formation sur nos plateaux techniques dédiés Intervention sur chantier : Action de Formation En Situation de Travail -AFEST- ou dans le cadre d'un « Service Après-Vente »			
Formation certifiante	BASE BTP, centre d'examen Titre Professionnel Coffreur-Bancheur			



MAÇONNERIE GROS ŒUVRE

Manipulation de banches

OBJECTIFS

MANIPULER DES BANCHES MÉTALLIQUES ET PRÉPARER DES COFFRAGES EN TOUTE SÉCURITÉ ET DANS LES RÈGLES DE L'ART :

- Appréhender l'environnement technique du coffrage métallique (type de chantier, notion de voile...)
- Reconnaître les accessoires, l'outillage et les équipements d'une banche
- Tracer l'emplacement du voile et mettre en œuvre le mode opératoire de la pose et dépose de banche
- Manipuler en toute sécurité des banches en lien avec une grue à tour

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Ouvrier d'exécution dans le BTP
- Aptitude médicale validée par la Médecine du Travail
- Savoir lire, écrire et parler le français

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur plateau technique
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail en binôme pour s'assurer de l'acquisition des gestes techniques
- Modularisation et individualisation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Plateau technique pédagogique équipé d'une grue GMA et de plusieurs jeux de banches métalliques de marques différentes

CONTENU

Apports technologiques :

- Notion de traçage et d'implantation pour positionner la banche,
- Outillage spécifique du maçon et ses EPI,
- Structure d'une banche (raidisseurs primaires et secondaires, peau de coffrage, barrière, passerelle, échelle, stabilisateurs et béquilles...), réhausse, sous-hausse et angles,
- Différents accessoires d'une banche (compas, lest, talonnette, about de voile, cônes, tige de serrage...),
- Mode opératoire pour manipuler une banche (la déplier, la positionner, la stabiliser et la replier),
- Règles de sécurité inhérentes à la manipulation des banches (élingage, stabilisation et décoffrage) + coactivité avec la grue, protection des mains, tête et yeux...,
- Notion de traçage en fonction du niveau des stagiaires.

Exercices pratiques / Réalisation d'ouvrages en situation de chantier simulé sous grue :

- Manipulation de différents types coffrages métalliques du stockage à la fermeture d'une banche dans les règles de l'art (déploiement, nettoyage et huilage, stabilisation, réglage, fermeture et serrage, décoffrage, stockage...),
- En fonction du niveau des stagiaires, pose de surhausses ou sous-hausses, ou alignement horizontal ou vertical,
- Exercices d'apprentissage du travail sous grue et de guidage du grutier : manipulation des banches et des lests,
- Nettoyage du matériel, rangement de l'outillage et du chantier.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

La formation sera animée par un formateur Gros Œuvre disposant d'une expérience significative en production et encadrement.

MODALITÉS DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Un test de positionnement initial et un test de validation des acquis complèteront le bilan de formation. À l'issue de la formation, remise d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

5 jours / 35 heures

MAÇONNERIE GROS ŒUVRE

Réalisation voiles

OBJECTIFS

RÉALISER DES VOILES EN BÉTON ARMÉ EN TOUTE SÉCURITÉ ET DANS LES RÈGLES DE L'ART :

- Connaître les principes du béton armé (composition, fabrication, résistance, cure...) et sa mise en œuvre (coulage, vibration, prise)
- Se repérer sur un plan, tracer et poser des réservations et ouvertures sur une peau de coffrage
- Maîtriser et appliquer les règles et techniques de ferrailage et de positionnement d'armature
- Manipuler en toute sécurité des banches en lien avec une grue à tour

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Ouvrier d'exécution dans le BTP
- Aptitude médicale validée par la Médecine du Travail
- Savoir lire, écrire et parler le français et maîtriser les 4 opérations (calcul de surface, de volume, règle de 3...)
- Maîtriser les techniques de coffrage BA du module « Maçonnerie Gros Œuvre 2 – Initiation banche »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur plateau technique
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail en petit groupe pour l'acquisition des gestes techniques
- Modularisation et individualisation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Plateau technique pédagogique équipé d'une grue GMA et de plusieurs jeux de banches métalliques de marques différentes

CONTENU

Apports technologiques :

- Plan et traçage : - Initiation à la lecture de plan de coffrage et de ferrailage de maçon,
 - Utilisation d'une lunette ou d'un laser (report d'un point de référence) / niveau et aplomb
 - Traçage sur une peau de coffrage du trait de niveau de 1 mètre et retour d'équerre selon différentes méthodes,
- Équipement peau de coffrage : - Connaissance et pose des accessoires (aimant, mannequin, boîte d'attente, réservation...),
 - Règles de ferrailage (rôle et position des armatures, protection et enrobage des aciers, recouvrement, chapeau et nappe...),
 - Repérage, façonnage et liaison des différents types d'armature (tors, treillis soudés avec fil porteur et de répartition, chainage, linteaux, renfort d'angle...),
 - Contrôle, fermeture et décoffrage de la banche,
- Béton armé : - Composition et principe du béton (adjuvants, granulométrie, dosage, poussée, vibration, temps de prise et cure),
 - Équipement et mise en œuvre du béton : aiguille vibrante, benne à béton ou pompe.

Exercices pratiques / Réalisation d'ouvrages en situation de chantier simulé sous grue :

- Exercices simulés selon le niveau des stagiaires sur une peau de coffrage standard avec traçage d'un voile, pose des équipements (abouts, mannequin et réservation...), façonnage et pose des armatures, vérification et fermeture de la banche,
- Réalisation réelle de mur banché avec coulage et décoffrage. En fonction des chantiers en cours sur la plateforme, soit préfabrication, soit voile de bâtiment ou de génie civil, avec nettoyage du matériel, rangement de l'outillage et du chantier.

CONDITION D'ENCADREMENT

La formation sera animée par un formateur Gros Œuvre disposant d'une expérience significative en production et encadrement.

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Un test de positionnement initial et un test de validation des acquis complèteront le bilan de formation. À l'issue de la formation, remise d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

5 jours / 35 heures

MAÇONNERIE GROS ŒUVRE

Coffrage de dalle

OBJECTIFS

RÉALISER DES COFFRAGES DE DALLE EN TOUTE SÉCURITÉ ET DANS LES RÈGLES DE L'ART :

- Distinguer quatre types dalles-planchers en béton armé (dalles pleines, poutrelles & hourdis, dalles alvéolaires et prédalles)
- Connaître et appliquer les règles de montage/démontage de coffrage traditionnel et de tours d'étalement
- Maîtriser les règles et techniques de ferrailage, de positionnement d'armature sur dalle et de liaison
- Manipuler en toute sécurité des panneaux, étalements et éléments d'armatures

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Ouvrier d'exécution dans le BTP
- Aptitude médicale validée par la Médecine du Travail
- Savoir lire, écrire et parler le français et maîtriser les 4 opérations (calcul de surface, de volume, la règle de 3...)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur plateau technique
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail en petit groupe pour l'acquisition des gestes techniques
- Modularisation et individualisation de la formation

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Plateau technique équipé d'une grue GMA et matériels d'étalement traditionnels et manuable / Partenariat



CONTENU

Apports technologiques en distinguant quatre types de dalle : dalles pleines, planchers poutrelles & hourdis, dalles pleines constituées de prédalles ou alvéolaires :

- Structure : Descriptions techniques, matériaux et fabrication, avantages-inconvénients, spécificités de manutention,
- Coffrage : Équipements, mode opératoire et techniques pour monter et démonter des coffrages, spécificités, garde-corps,
- Points de vigilance en termes de sécurité : Enjeux de manutention et d'élingage, stabilisation-contreventement, protection antichute et démontage de coffrage,
- Armatures de dalle : - Principes d'enrobage et de recouvrement pour le ferrailage,
 - Ferrailage des dalles et des éléments préfabriqués,
 - Spécificités des treillis soudés / superposition – nappes, fils porteur et de répartition,
 - Chainages horizontaux et rampants, linteaux et liaisons de chainages équerres et en « U », chapeaux et armature de rive,
- Points complémentaires : Butée de tête, planelle et rupteur, acrotère, règles de constructions parasismiques et plancher collaborant.

Exercices pratiques :

- Montage et démontage d'un coffrage de dalle pleine grande surface (50 m²) avec des plateaux manuable en aluminium,
- Montage et démontage en petite équipe d'un coffrage traditionnel (Doka, planche de coffrage) avec about de dalle,
- Pose d'une prédalle de 4m² sur voiles existants avec une tour d'étalement,
- Nettoyage du matériel, rangement de l'outillage et du chantier.

CONDITION D'ENCADREMENT

La formation sera animée par un formateur Gros Œuvre disposant d'une expérience significative en production et encadrement.

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Un test de positionnement initial et un test de validation des acquis compléteront le bilan de formation. À l'issue de la formation, remise d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

5 jours / 35 heures

MAÇONNERIE GROS ŒUVRE

Lecture de plan et implantation

OBJECTIFS

LIRE ET INTERPRETER UN PLAN POUR IMPLANTER UN OUVRAGE DANS LES RÈGLES DE L'ART :

- Distinguer et exploiter différents plans de maçonnerie (plans de structure, coffrage, ferrailage)
- Maîtriser les calculs professionnels et les conversions (calcul de pente, longueur, surface...)
- S'initier à l'utilisation d'une lunette, d'un laser et d'un théodolite et à la représentation en 3 dimensions
- Réaliser un relevé et implanter un ouvrage courant (fondation de bâtiment)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- Compagnons confirmés pressentis pour évoluer vers de l'encadrement, chefs d'équipe et de chantier
- Savoir lire, écrire et parler le français, maîtriser les 4 opérations, les notions de surface, de volume et la règle de trois
- Ne pas avoir de difficultés liées à la représentation dans l'espace

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance pédagogique entre séance de formation théorique en salle et mise en pratique sur plateau technique
- Participation active des stagiaires, retour d'expériences, travail en petit groupe sur dossier de chantier
- Modularisation et individualisation de la formation avec adaptation des objectifs en fonction du niveau de chaque stagiaire

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur
- Différents plateaux techniques équipés et outillés pour exercices d'implantation simulant le chantier

CONTENU

- **Lecture de plan :**
 - Appropriation et repérage des objectifs visés par les différents plans (plan d'architecte, structure, ferrailage, coffrage...),
 - Lecture et interprétation de plan (vue en plan du dessus, du dessous, profil en long, coupe...),
 - Interprétation des signes conventionnels et abréviations dont légende et cartouche,
 - Orientation d'une construction, notion de niveau, angle, surface et volume.
- **Calculs professionnels :**
 - Calcul d'échelle, de pente, de longueur, surface et volume (unités de mesure et conversion),
 - Mesure d'angle et de distance.
- **Implantation d'un ouvrage :**
 - Utilisation d'une lunette, d'un décamètre, d'un niveau à bulle pour implanter un ouvrage (point de référence)
 - Techniques traditionnelles de jalonnement et d'équerrage (3 4 5),
 - Planimétrie / techniques traditionnelles d'alignement et d'hauteur avec chaises, ficelles et nivelettes,
 - Altimétrie / trait de niveau, report entre étages, nivellement laser et théodolite...

Exercices pratiques :

- Relevé / Prises de côte sur bâtiment existant et réalisation de croquis à échelle (vue du dessus, du dessous, profil en long, coupe),
- Implantation / Étude d'un dossier technique de fondation d'un bâtiment, implantation avec mise en place de chaises et suivi du terrassement.

CONDITION D'ENCADREMENT

La formation sera animée par un formateur Gros Œuvre disposant d'une expérience significative en production et encadrement.

MODALITÉ DE SUIVI, D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Chaque stagiaire participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur. Un test de positionnement initial et un test de validation des acquis complèteront le bilan de formation. À l'issue de la formation, remise d'une attestation de formation professionnelle.

DURÉE

5 jours / 35 heures

Coffreur Bancheur

Le titre professionnel coffreur bancheur¹ niveau 3 (code NSF : 232s) se compose de quatre activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation. A chaque activité type correspond un certificat de compétences professionnelles (CCP).

Le coffreur bancheur réalise ou participe à la réalisation d'ouvrages horizontaux et verticaux en béton armé comme des fondations, des murs, des structures, des planchers et pose des éléments préfabriqués constitutifs de bâtiments tels que des escaliers, balcons, etc. Il exerce son emploi dans les secteurs du bâtiment et du génie civil. Le type de construction concerné est varié : immeuble d'appartements, villas en lotissement, locaux commerciaux, tertiaires, industriels, agricoles, ponts routiers, ponts de métro, etc.

Le coffreur-bancheur met en place les étalements et les coffrages nécessaires à son activité. Il positionne les armatures et coule le béton. Lorsque celui-ci a atteint le niveau de résistance requis, le professionnel décoffre l'ouvrage.

Suivant la méthode de production, il met en place des éléments préfabriqués en béton armé classique ou bas carbone, ou des éléments préfabriqués en bois, comme des FOB (Façades à Ossature Bois).

Il utilise des banches standards ou des coffrages spécifiques en fonction des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser. Dans l'exercice de son emploi, le professionnel travaille en coordination avec le conducteur d'un engin de levage.

Le coffreur bancheur exerce son activité principalement en extérieur. Il est exposé aux intempéries et travaille selon les saisons dans des conditions climatiques environnementales difficiles (vent, pluie, neige, chaleur, poussières, bruit). Depuis plusieurs années, les entreprises des secteurs du bâtiment et du génie civil sont donc engagées dans l'amélioration des organisations, des conditions de travail et de la sécurité de leurs salariés. Elles imposent l'utilisation d'EPC et EPI performants et innovants, ce qui a pour effet de diminuer la pénibilité et l'exposition aux risques professionnels dans les activités du coffreur bancheur.

Le professionnel travaille en hauteur selon ses affectations et sollicite un engin de levage adapté à la manutention d'éléments lourds (banches, préfabriqués, armatures éléments de coffrage). Il est un acteur principal de sa propre sécurité et de celle de son équipe.

Des points sécurité sont mis en place dans les entreprises en début de journée pour sensibiliser et identifier les risques encourus lors des activités à venir de chaque équipe d'ouvriers.

Il connaît et applique la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses EPI. Il prend connaissance du PPSPS ou du plan de prévention et en respecte les consignes.

Le professionnel est doté d'une bonne condition physique car le port de charges répété, les efforts fréquents, la marche et la station debout rythment son quotidien.

Le coffreur bancheur exerce son emploi dans des PME ou dans de grandes entreprises de Bâtiment ou de génie civil. Il exerce son activité de production (coffrage, ferrailage, coulage) sur chantier gros œuvre ou génie civil ou en atelier de fabrication industrielle (usine de fabrication de préfabriqués béton par exemple).

Le professionnel exerce son activité professionnelle dans divers environnements, urbains ou ruraux, montagneux ou maritimes, en souterrain, sur les voies de circulation (routes, ponts chemin de fer, canaux).

Certains chantiers sont éloignés du siège de l'entreprise, ce qui engendre pour le professionnel des déplacements de courte, moyenne ou longue durée. Ses horaires de travail sont modulables et variables, en fonction des contraintes de planification, des délais d'exécution et des conditions météorologiques.

Le coffreur bancheur travaille la plupart du temps en équipe. Il possède des qualités relationnelles et de communication qui lui permettent de réaliser ses activités en toute sécurité, en assurant une production de qualité selon les cadences de production.

La législation relative à la transition écologique et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au coffreur bancheur le respect du tri des déchets de chantier, la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), ainsi que de la consommation d'eau et d'électricité. La transition numérique impacte faiblement le métier de coffreur bancheur. Cependant, il est amené à utiliser une tablette numérique pour consulter des plans d'exécution ou des détails techniques.

■ CCP - Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

- Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables
- Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manportables

■ CCP - Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étalement

- Elinguer et guider des charges
- Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
- Monter et démonter un dispositif d'étalement provisoire

■ CCP - Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés

- Elinguer et guider des charges
- Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
- Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
- Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché

■ CCP - Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

- Elinguer et guider des charges
- Monter et démonter un dispositif d'étalement provisoire
- Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
- Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
- Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone

MODALITES D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL²

1 – Pour un candidat issu d'un parcours continu de formation

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- les résultats des évaluations passées en cours de formation ;
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- un entretien final avec le jury.

2 – Pour un candidat à la VAE

Le candidat constitue un dossier de demande de validation des acquis de son expérience professionnelle justifiant, en tant que salarié ou bénévole, d'une expérience professionnelle d'un an en rapport avec le titre visé.

Il reçoit, de l'unité départementale de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), une notification de recevabilité lui permettant de s'inscrire à une session titre.

Lors de cette session, le candidat est évalué par un jury de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- un entretien final avec le jury.

Pour ces deux catégories de candidats (§ 1 et 2 ci-dessus), le jury, au vu des éléments spécifiques à chaque parcours, décide ou non de l'attribution du titre. En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le candidat peut se présenter aux CCP manquants dans la limite de la durée de validité du titre.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

En cas de révision du titre, l'arrêté de spécialité fixe les correspondances entre les CCP de l'ancien titre et ceux du titre révisé. Le candidat se présente aux CCP manquants du nouveau titre.

En cas de clôture du titre, le candidat ayant antérieurement obtenu des CCP dispose d'un an à compter de la date de la fin de validité du titre pour obtenir le titre initialement visé.

3 – Pour un candidat issu d'un parcours discontinu de formation ou ayant réussi partiellement le titre (formation ou VAE)

Le candidat issu d'un parcours composé de différentes périodes de formation ou ayant réussi partiellement le titre peut obtenir le titre par **capitalisation** des CCP constitutifs du titre.

Pour l'obtention de chaque CCP, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. L'évaluation est réalisée sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les seuls candidats issus d'un parcours de formation ;
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE.

Afin d'attribuer le titre, un entretien final se déroule en fin de session du dernier CCP, et au vu du livret de certification.

MODALITES D'OBTENTION D'UN CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE DE SPECIALISATION (CCS)²

Un candidat peut préparer un CCS s'il est déjà titulaire du titre professionnel auquel le CCS est associé.

Il peut se présenter soit à la suite d'un parcours de formation, soit directement s'il justifie de 1 an d'expérience dans le métier visé.

Pour l'obtention du CCS, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique, un questionnaire professionnel, un questionnement à partir de production(s) si prévus au RE ;
- les résultats des évaluations passées en cours de formation pour les seuls candidats issus d'un parcours de formation ;
- un dossier professionnel dans lequel le candidat a consigné les preuves de sa pratique professionnelle, complété d'annexes si prévues au RE ;
- un entretien final avec le jury.

PARCHEMIN ET LIVRET DE CERTIFICATION

Un **parcemin** est attribué au candidat ayant obtenu le **titre** complet ou le **CCS**.

Un **livret de certification** est remis au candidat en réussite partielle.

Ces deux documents sont délivrés par le représentant territorial compétent du ministère du Travail.

² Le système de certification du ministère du Travail est régi par les textes suivants :

- Code de l'éducation notamment les articles L. 335-5, L. 335-6, R. 335-7, R. 335-13 et R. 338-1 et suivants
- Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi
- Arrêté du 21 juillet 2016 (JO du 28 juillet 2016 modifié par l'arrêté du 15 septembre 2016) portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi